



Réunion de Conseil d'Administration

Lundi 04-09-2023 19h00

Prénom NOM	Présent	Excusé	Absent
Magali BAYLOT			X
Marine BREUILLY	X		
Jean-Claude BROCARD	X		
Doucchka CECEILLE	X		
Francesca CSIBI	X		
Pierre FERRAND	X		
Quentin MARQUES			X
Jacques MONTERRAT	X		
Renée MULATON	X		
Laurent PAYET	X		
Serge SCARLATTI	X		

• Carrefour des associations

Il aura lieu le dimanche 10 septembre de 10h à 17h au parc du château.

<https://www.ville-saint-priest.fr/decouvrir/les-temps-forts/carrefour-des-associations>

SPM aura le stand numéro 47.

-Préparation du stand : Jean-Claude et Laurent 8h45

Récupérer barnum, tables, chaises et grilles. Ainsi que les photos qui sont au bureau.

-Création d'un flyer : Francesca et Marine

Description des activités SPM avec les horaires

-Permanence 10-09 :

Journée : Renée

Matin : Jean-Claude, Laurent, Marine

Après-midi : Francesca

• Encadrement cours enfants

80 enfants sont inscrits mais à ce jour il n'y a que 3 encadrants (Renée, Douchka et Pascal) ce qui est insuffisant pour assurer les cours.

De plus, Renée nous indique son souhait d'arrêter d'encadrer l'année prochaine et elle nous rappelle la nécessité de la présence d'un initiateur SAE à chaque séance.

Début des cours : 20 septembre

Un débat s'engage pour trouver des solutions, notamment :

- Formation initiateurs SAE
- Possibilité de rémunérer des salariés : solution écartée car trop complexe à mettre en œuvre (fiches de paie, cotisations sociales,...)
- Emploi d'un BE (auto-entrepreneur plutôt que salarié) : cette solution semble être la seule envisageable à court terme, afin de pouvoir démarrer l'année.

Cette année il est prévu que tout le monde paie sa licence + cotisation.

Pour les encadrants enfants, le chèque ne sera pas encaissé, il sera annulé fin juin si la totalité des encadrements a été effectuée (absence exceptionnelle).

**Pour mémoire la formation SAE dure 5 jours et elle coûte 300 €.
Niveau exigé : 5c en voie et 4c en bloc + PSC1 secouriste à jour
<https://www.ffme.fr/fiche-formation/9212/>*

• Escalade adultes

Marine encadrera les adultes débutants les lundis soir, entre 20H et 21H45, jusqu'à fin décembre.

Ouverture de Lyon 2, à partir du 28 septembre

• Mise à jour Statuts et règlement intérieur

Marine et Laurent ont travaillé sur le sujet. Ils nous ont soumis des exemples de statuts d'autres clubs, des préconisations FFME et projets de statuts SPM.

Après discussion, il a été convenu :

-Conseil d'administration :

Il sera composé de 8 à 15 membres élus par l'assemblée générale et sera renouvelé chaque année (les membres sortants pouvant se représenter)

Le CA se réunira au moins une fois par trimestre, si décisions à prendre elles seront votées à la majorité.

Chaque membre du CA s'engagera à prendre des responsabilités au sein de l'association.

Les fonctions de chaque poste proposé seront détaillées dans le règlement

Changer adresse du club : indiquer la maison des associations, étant donné que nous avons une boîte aux lettres dédiée SPM.

Indiquer date d'AG au dernier trimestre (pour plus de souplesse)

-Bureau :

Il sera élu chaque année par le conseil d'administration dans un délai de 2 semaines après l'Assemblée Générale et sera composé de 6 membres.

- **Assemblée générale**

Une réunion préparatoire est programmée le mercredi 18 Octobre à 20h.
Au cours de celle-ci les projets de budget, statuts et règlement intérieur seront finalisés.

L'assemblée générale aura lieu le vendredi 3 Novembre à 19h.
Les projets de statuts et le règlement seront présentés et votés + élection des membres du conseil d'administration.

Mardi 7 novembre à 20H, réunion du nouveau conseil d'administration, afin de définir les rôles de chacun des membres.

- **Pour mémoire**

Code WIFI maison des associations :

N° adhérent : mda0060

Mot de passe : mda2016